



Communiqué de presse des Députés de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale du Rhône

Mercredi 3 août 2022,

Warren Dalle, candidat suppléant (NUPES) de Michèle Edery pour les élections législatives dans la 10^{ème} circonscription du Rhône subit une cabale. D'abord, les agitations judiciaires nous paraissent disproportionnées : perquisition à 7h30 du matin le 4 juillet au domicile de Warren Dalle, suivie d'une audition de 3h à la gendarmerie avec prise d'empreinte ADN, sur la base de plaintes pour des tags à la craie (et donc solubles sous l'effet de la pluie) sur des trottoirs pendant la campagne électorale. Nous nous indignons également du traitement récent réservé à Olivier Daudé, militant Insoumis, également convoqué à la gendarmerie pour la même « affaire ».

Nous nous félicitons de l'élan de solidarité témoigné dans la pétition exigeant l'arrêt des poursuites et du soutien apporté par de nombreuses personnalités politiques, des associations et des organisations politiques.

La démesure totale des plaintes a poussé le procureur à requalifier à la baisse les faits reprochés « *en dégradation légère d'un objet public à l'aide de sigles et dessins* » et non plus « *en détérioration d'un bien culturel* ».

Ainsi, nous ne comprendrions pas que la procédure et les poursuites soient malgré tout maintenues, sauf à y voir une volonté d'humilier ou d'intimider pour des motifs qui dans les faits seraient uniquement politiques.

Nous demandons l'annulation pure et simple des poursuites.

Gabriel Amard

Idir Boumertit

Marie-Charlotte Garin

Hubert Julien-Laferrrière